Programme de Formation

Méthode de Singapour - Résolution de problèmes en primaire - Utilisation des modèles en barre F7

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif : 195,00 € / participant

En cas de difficultés financières, contactez-nous : reseau@creer-son-ecole.com

Formacode : 44583 - FORMATION ENSEIGNANT

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse aux **enseignants du premier degré** et plus généralement aux professionnels amenés à enseigner les mathématiques en **élémentaire**.

Elle est particulièrement pertinente pour les personnes souhaitant enrichir leurs pratiques pédagogiques en mathématiques, structurer davantage leurs séances et découvrir une approche centrée sur la manipulation, la compréhension et la résolution de problèmes.

Objectifs pédagogiques

Découvrir les grands principes de la méthode de Singapour appliquée à l'enseignement des mathématiques en élémentaire, afin de comprendre comment passer **du concret à l'abstrait** et comment mobiliser une **méthode explicite** pour mieux structurer les apprentissages.

La formation vise également à approfondir des domaines ciblés comme la **numération**, les **fractions** et la **résolution de problèmes en barre**, tout en ouvrant sur l'enseignement de la géométrie, des angles et des formes.

Plus largement, il s'agit de redonner du sens aux objets mathématiques, de sortir d'une logique purement procédurale et de renforcer la capacité des enseignants à faire progresser les élèves en s'appuyant sur le questionnement, la manipulation et l'analyse de l'erreur.

Description

Cette formation propose une initiation à la méthode de Singapour en élémentaire, en mettant l'accent sur ses grands principes : **du concret à l'abstrait**, **la méthode explicite** et **la résolution de problème en barre**.

Elle a pour ambition de redonner du sens aux objets mathématiques et d'aider les enseignants à sortir d'une approche centrée uniquement sur les procédures, afin d'aborder les mathématiques à partir de situations concrètes et parlantes pour les élèves.

Cette formation vous aidera à :

- **Catégoriser** les différents types de problème qu'un élève de primaire peut rencontrer. Ceci aidera l'élève à repérer les démarches à effectuer pour résoudre le problème.

- **Comprendre** le principe de la résolution des problèmes par le modèle en barres : technique spécifique utilisée dans la méthode de Singapour.

- **Accompagner** vos élèves dans différentes étapes de la résolution : compréhension du problème – choix de la procédure de résolution – recherche ou calcul de la solution

Formateur

La formation est animée par **Catherine-Marie Chassagne**, professeur des écoles depuis **20 ans**.

Elle a enseigné à tous les niveaux, de la **Grande Section de maternelle au CM2**, et s'est spécialisée en **mathématiques** ainsi qu'en **méthode de Singapour**, avec un intérêt marqué pour l'**enseignement explicite**.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Modalités pédagogiques

La formation repose sur une **initiation progressive** aux principes de la méthode de Singapour, avec des apports théoriques articulés à des exemples concrets d'enseignement.

Elle privilégie une approche **explicite** et **pratique**, en s'appuyant sur la manipulation, l'observation de situations mathématiques et la découverte d'outils pédagogiques spécifiques.

Le travail est organisé autour d'explications, d'illustrations et d'un questionnement guidé permettant aux stagiaires de comprendre comment transposer la méthode dans leurs classes.

Des temps de réflexion sont également prévus autour de l'erreur, de la verbalisation et de la résolution de problèmes, afin d'ancrer les apprentissages dans une démarche active et réflexive.

Moyens et supports pédagogiques

Les apports pédagogiques sont appuyés par des contenus transmis pendant la session, des échanges en direct et des supports liés aux exposés théoriques, aux études de cas et aux jeux de rôle. Les participants bénéficient également des retours d'expérience partagés au cours de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation repose sur un questionnaire de satisfaction et un questionnaire d'atteinte des objectifs réalisés à l'issue de la formation.
Une attestation de participation est délivrée aux participants.

Informations sur l'admission

Inscription sur le site internet : Créer son école, bouton inscription.

En cas de difficultés, nous contacter à l'adresse reseau@creer-son-ecole.com
Le délai d'accès annoncé est de 14 jours calendaires avant la date de la formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, il est demandé de contacter l'organisme de formation à l'adresse formation@creer-son-ecole.com afin d'étudier les besoins et les modalités d'accompagnement adaptées.

Prise en charge

Si vous êtes salarié en poste dans une école hors contrat :

Votre formation doit pouvoir être prise en charge par votre OPCO si votre établissement scolaire en fait la demande, au titre du plan de développement des compétences.

Pour tous :

Pour celles de nos formations qui sont certifiantes, vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) : mobilisable hors ou pendant le temps de travail (avec accord employeur).

Si vous êtes salarié dans un autre secteur et que vous voulez vous reconvertir dans l'enseignement privé hors contrat :

Il y a des possibilités avec le Projet de Transition Professionnelle (ex-Congé individuel de formation). De plus, si vous choisissez une de nos formations certifiantes, vous pouvez mobiliser votre CPF.

Si vous êtes demandeur d'emploi :

Vous pouvez obtenir des prises en charge de nos formations au titre de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou éventuellement au titre de l'Action de Formation Conventionnée (AFC) (financées par France Travail) ou au titre des Aides Régionales à la Formation (financées par les Conseils Régionaux).

Si vous êtes indépendant :

Vous pouvez utiliser les FAF (Fonds d'Assurance Formation) : AGEFICE, FIF-PL, FAFCEA FAF (selon votre statut SAS, autoentrepreneur etc…)

Vous pouvez utiliser votre CPF pour celles de nos formations qui sont certifiantes.

Si vous êtes bénévole :

Vous devez pouvoir mobiliser le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative).